

## AVIS AUX RIVERAINS DE L'AVENUE DU COGNASSIER & ENVIRONS

Dans un souci constant d'information de la population, le Collège des Bourgmestre et Échevins porte à la connaissance des riverains l'avis d'enquête publique suivant:

## Création du ruisseau du Cognassier

L'enquête publique se déroule du 16/11 au 30/11/2018 et la réunion de la commission de concertation est fixée au jeudi 20 décembre 2018 à la maison communale.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier complet de la demande peut être consulté à : La Maison de la Participation, chaussée de Gand 1228

- lundi, mardi de 10h à 13h
- jeudi de 14h à 19h

L'administration communale, avenue du Roi Albert 33

- mercredi de 9h à 12h
- jeudi de 9h à 12h ou de 19h à 20h (sur rendez-vous)

Des explications techniques concernant le dossier peuvent être obtenues à l'administration communale le jeudi ou sur rendez-vous pris par tél. au 02/563 59 25.

Les observations et réclamations au sujet du dossier peuvent être adressées :

- par écrit au Collège des Bourgmestre et Échevins, avenue du Roi Albert, 33 1082 Berchem-Sainte-Agathe, ou via email <a href="mailto:nmebarka@berchem.brussels">nmebarka@berchem.brussels</a> au plus tard le 30/11/2018.
- Au besoin, oralement, pendant l'enquête publique, auprès de l'agent désigné à cet effet au Service de l'Urbanisme, av. du Roi Albert 33.

Si vous souhaitez être entendu par la Commission de concertation, vous devez le demander par écrit au fonctionnaire délégué pendant la durée de la consultation par le public. L'ordre de passage du dossier en commission de concertation est disponible, sur demande, à la Direction de l'Urbanisme 15 jours avant la séance de la commission.

Le Collège des Bourgmestre et Échevins

Berchem-Sainte-Agathe, le 8 novembre 2018.



Service Urbanisme: 02/563 59 25